

MAIRIE D. S. R. I. A. M.
ARRONDISSEMENT communal d. S. R. I. A. M.

Du jour du mois de an République.

ACTE DE NAISSANCE de

né le à heure du fil
de

Le sexe de l'enfant a été reconnu être

Premier témoin,

Second témoin,

Sur la réquisition à nous faite par

Et ont

Constaté suivant la loi, par moi maire
d. faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

MAIRIE D. S. R. I. A. M.
ARRONDISSEMENT communal d. S. R. I. A. M.

Du jour du mois de an République.

ACTE DE NAISSANCE de

né le à heure du fil
de

Le sexe de l'enfant a été reconnu être

Premier témoin,

Second témoin,

Sur la réquisition à nous faite par

Et ont

Constaté suivant la loi, par moi maire
d. faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

MAIRIE D. S. R. I. A. M.
ARRONDISSEMENT communal d. S. R. I. A. M.

Du jour du mois de an République.

ACTE DE NAISSANCE de

né le à heure du fil
de

Le sexe de l'enfant a été reconnu être

Premier témoin,

Second témoin,

Sur la réquisition à nous faite par

Et ont

Constaté suivant la loi, par moi maire
d. faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

MAIRIE D. S. R. I. A. M.
ARRONDISSEMENT communal d. S. R. I. A. M.

Du jour du mois de an République.

ACTE DE NAISSANCE de

né le à heure du fil
de

Le sexe de l'enfant a été reconnu être

Premier témoin,

Second témoin,

* Sur la réquisition à nous faite par

Et ont

Constaté suivant la loi, par moi maire
d. faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.